



Fédération de Paris du Parti socialiste

## L'égalité femmes hommes s'invite à la Fête de la rose

Le samedi 19 juin, entre 13 et 20 heures sur la place Stalingrad, les socialistes parisiens fêteront pour la première fois depuis des années la fête de la rose. Pour le secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes et sa commission fédérale, c'est l'occasion de sortir des murs de la fédération et de présenter ses travaux et d'échanger avec les camarades et les citoyen-ne-s.

L'égalité femmes hommes sera présente bien sûr au stand de la fédération de Paris, mais également dans le quizz « Questions pour un champion socialiste » organisé par la section du 12<sup>ème</sup> à travers des questions sur les droits des femmes et les femmes au Parti socialiste, elle sera aussi présente par plusieurs affiches dans le cadre de l'exposition organisée par la section du 2<sup>ème</sup> et un stand entier sera dédié aux associations féministes qui ont accepté l'invitation du secrétariat fédéral à l'égalité.

Les associations féministes présentes à la fête sont le CNDF, la CLEF, la Marche Mondiale de Femmes qui sera ainsi de retour à la place Stalingrad une semaine après la marche parisienne, et l'association de défense des femmes sans

papier Femmes Egalité que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir à notre commission fédérale.

Au stand du secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes et de la commission fédérale égalité, l'on pourra trouver un recueil des lettres fédérales égalité, un flyer présentant les thématiques et les actions du secrétariat fédéral et de la commission égalité et un autocollant créé pour l'occasion par notre camarade Bruno Lapeyre. On proposera à la vente le cahier de formation « Être socialiste, c'est être féministe » (au prix de 4 euros), une carte postale « égalité - un partout » créée pour l'occasion (50 centimes) ainsi que la BD de Marie Moinard « En chemin elle rencontre » sur les violences faites aux femmes (18,50 euros).

Sur le stand, il y aura également l'exposition de quelques planches de la BD de Marie Moinard, des affiches du PS et des photos prises lors des réunions de la commission ou lors des manifestations auxquelles les membres de la commission égalité ont participé.

La Fête de la rose sera une formidable occasion pour partager nos convictions à la fois socialistes et féministes avec le plus grand nombre de camarades et citoyen-ne-s et une belle vitrine pour les travaux du secrétariat fédéral et de la commission fédérale à l'égalité. **Profitons-en pour le montrer et le dire haut et fort : être socialiste, c'est être féministe ».**



**Le prochain rendez-vous de la Commission fédérale égalité:**

**lundi 14 juin 2010  
à 19h30,  
à la Fédération**

**Convention nationale  
sur la Rénovation**

**Calendrier:**

- Mardi 8 juin: Conseil national
- Jeudi 24 juin: vote en section
- Samedi 3 juillet: Convention nationale

Pour assurer une permanence au stand égalité entre 12 et 20 heures, nous faisons appel aux membres de la commission fédérale, car il est important que l'on soit plusieurs à pouvoir discuter avec les camarades et citoyen-ne-s intéressés par l'égalité femmes hommes et les droits des femmes.

Nous t'invitons donc de prendre contact avec nous pour nous dire à quel moment tu pourras être disponible pour assurer cette présence avec nous.

Andrea : [andrea.fuchs@neuf.fr](mailto:andrea.fuchs@neuf.fr) ou 06 26 55 44 82

Christine: [chris\\_rimbault@yahoo.fr](mailto:chris_rimbault@yahoo.fr) ou 06 20 81 14 26

## L'égalité femmes hommes s'affiche à la Fête de la rose

>> Un autocollant et une carte postale :



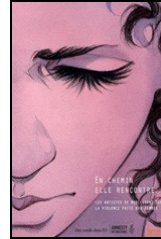
>> Expo : des affiches égalité femmes hommes sorties des archives du Parti socialiste :



>> Le cahier de formation :



>> La BD « En chemin elle rencontre...Les artistes se mobilisent contre la violence faite aux femmes » :



(ici, le viol)

### Création du conseiller territorial : La droite piétine la parité et institutionnalise le cumul des mandats

Ce mardi 8 juin 2010, l'Assemblée nationale était appelée à se prononcer en première lecture sur le projet de réforme territoriale, ou plutôt de *contre-réforme* territoriale tant ce projet opère de graves reculs en matière de décentralisation et de démocratie locale ! La mesure la plus symbolique est la création du conseiller territorial, en lieu et place des élus actuels départementaux et régionaux. Elle est aussi l'une des plus contestables.

En effet, la création du conseiller territorial réalise un cumul des mandats, puisque celui-ci sera à la fois conseiller général et conseiller régional. On est loin d'une avancée démocratique souhaitée largement par les administré-e-s !

De plus, quand on sait que le scrutin uninominal conduit actuellement à 87,7% d'hommes élus dans les conseils généraux, et que le scrutin de liste permet d'élire 52% d'hommes et donc d'atteindre la quasi-parité dans les conseils régionaux, il est aberrant de vouloir, comme le fait la droite, adopter le scrutin uninominal pour l'élection du futur conseiller territorial. Cela ira contre l'exigence démocratique de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et responsabilités électives !! Certes, la droite a finalement abandonné le scrutin à un tour ! Certes la droite a abaissé l'exigence de parité aux petites communes. Mais ces « évolutions » sont des évolutions en trompe-l'œil ne permettant ni l'égal exercice des responsabilités locales ni l'égal détermination des politiques publiques locales par des élus et élus !

A cela s'ajoute une disposition nouvelle tout aussi contestable : en pleine séance de nuit, vers 2h ce jeudi 7 juin, sans véritables travaux parlementaires préalables, les députés de la majorité, en accord avec le gouvernement, ont déposé et adopté un amendement modifiant le financement public des partis politiques, portant par là-même un grave coup à la parité. En effet, alors qu'aujourd'hui le financement public est attribué aux partis et formations politiques sur la base des résultats aux élections législatives, cette disposition introduite à la hussarde, vise à prendre en compte les conseillers territoriaux dans l'attribution d'une part de l'aide publique aux partis politiques (en fonction du nombre de candidats passant la barrière de 1% des suffrages exprimés et en fonction du nombre de conseillers territoriaux élus). Une modulation du financement est prévue selon le nombre de femmes candidates mais ce dispositif ne prendra pleinement effet qu'en 2020 !

En réalité, une telle mesure aura pour effet de diluer mécaniquement les sanctions financières en réduisant leur assiette et de fragiliser l'exigence constitutionnelle de parité dans un système complexe de financement. On peut craindre aussi qu'un tel dispositif de financement soit particulièrement favorable à l'extrême droite et aux groupuscules en tout genre qui se constitueront lors de l'élection des futur-e-s conseiller-e-s territoriaux pour profiter de ce nouveau financement.

Ainsi, pour fêter les 10 ans de la loi sur la parité adoptée en 2000 par la gauche, la droite -qui la main sur le cœur, dit vouloir faire progresser les droits des femmes- institutionnalise le cumul des mandats et fait régresser la parité.

Christine RIMBAULT  
Secrétaire fédérale à l'égalité  
chris\_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS  
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité  
andrea.fuchs@neuf.fr